

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur le projet d'accès Nord de la ZAC de Brive-Laroche

Date : Fri, 18 Dec 2020 10:00:05 +0000

De : BONNET Isabelle <ibonnet@correze.fr>

Pour : 'pref-environnement@correze.gouv.fr' <pref-environnement@correze.gouv.fr>

Copie à : Routes Corrèze <routes@correze.fr>, LARUE Eric <elarue@correze.fr>

À l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur

Bonjour,

Je viens vers vous dans le cadre de l'enquête publique citée en objet.

Le Département de la Corrèze entend soulever une erreur sur le plan parcellaire et le document (tableau des parcelles à exproprier) établi par SOTEC PLANS : les parties numérotées 20 et 21 figurant en rose sur le plan parcellaire (cf. document pdf ci-joint) n'appartiennent pas au Département mais à la Commune dans la mesure où elles supportent le domaine public communal (voie communale).

Bien cordialement.

Isabelle BONNET

*Chef de service - Service Affaires Juridiques et Achats
Conseil Départemental de la Corrèze*

05.55.93.74.76

ibonnet@correze.fr

www.correze.fr - www.facebook.com/departementcorreze